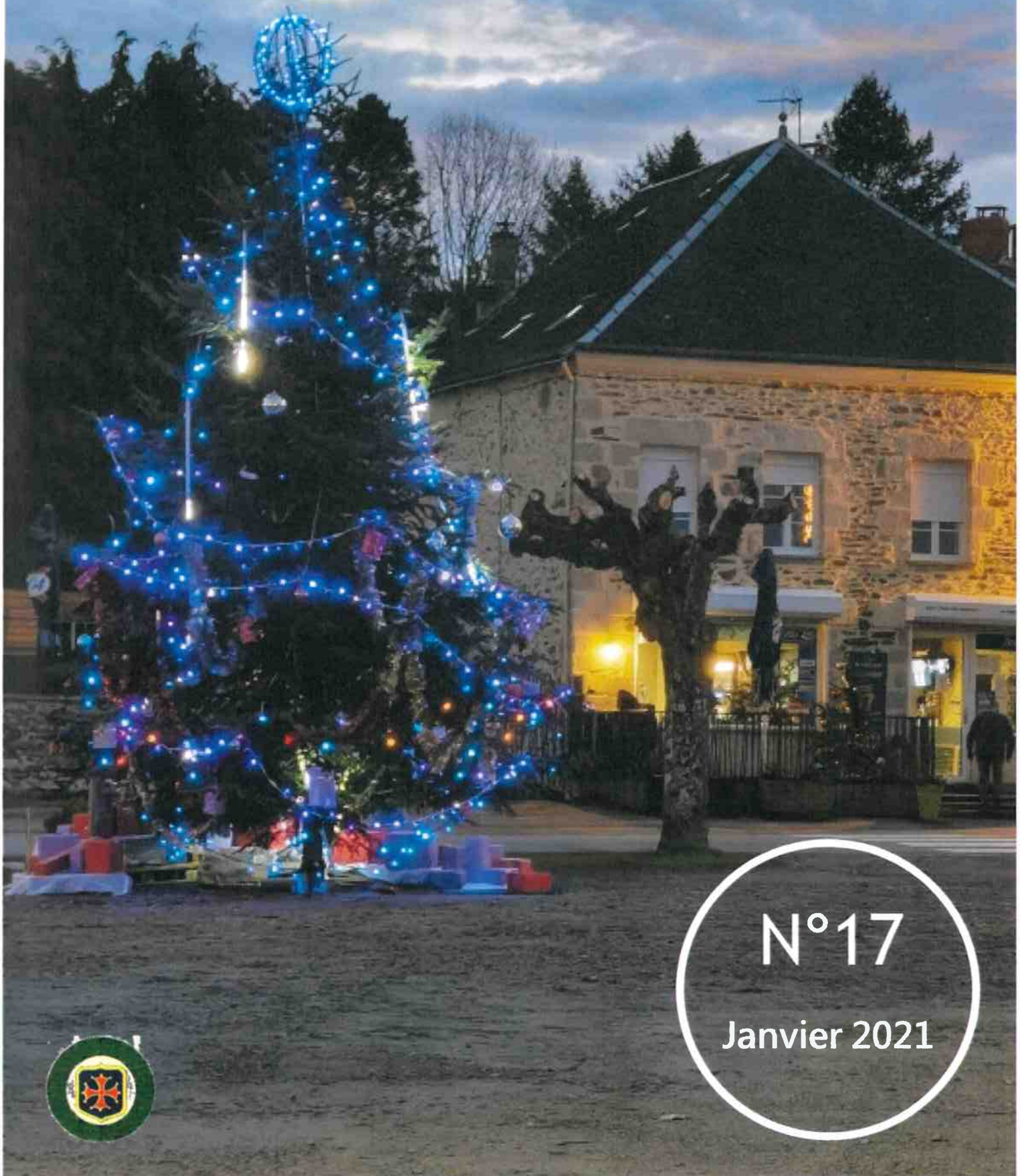


# Le Nouvel Auriera



N°17  
Janvier 2021



# Édito



Maire de Laurière  
Jean - Pierre PORTE

L'année 2020 vient de s'achever.

Année particulièrement éprouvante pour tous avec cette pandémie qui ne nous a pas lâchés et qui est toujours présente en ce début d'année.

Cette crise qui s'installe dans la durée ne facilite pas la tâche des élus pour mener à bien ses projets et perturbe fortement la vitalité de la commune avec une vie au ralenti: paralysie de la vie associative, conseils municipaux à huis clos, manifestations au monument aux morts avec un public restreint, fêtes de fin d'année bouleversées, certains commerces qui voient leur activité fortement réduite malgré un fort soutien de la part de la population, etc...

Nous avons veillé, en particulier au foyer logement et malgré des protocoles nombreux et stricts, à perturber le moins possible nos résidents tout en préservant le côté sanitaire.

Il n'a pas été encore possible de convier les habitants à des réunions publiques afin de débattre sur certains projets pour notre commune, mais nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

La traditionnelle cérémonie des vœux, qui est aussi un moment de convivialité et d'échanges, ne pourra avoir lieu cette année.

Aussi en mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous les vœux les plus chaleureux pour 2021.

Bonne année, bonne santé et réussite à tous.

Jean-Pierre Porte et toute l'équipe municipale.





NOUS CONTACTER - Coordonnées des commerçants / artisans p.4

VIE COMMUNALE

• Tarifs communaux -----p.5

VIE DES ARTISANS : L'Atelier de Rémy----- p.6

VIE COMMUNALE

- Boulangerie « Chez Sylvain - Application INTRAMUROS -----p.7
- Départ en retraite et recrutement - Illuminations et décorations de Noël--p.8
- Chacun entretien chez soi - coordonnées déchetteries-----p.9

INFORMATION : Communauté de Communes ÉLAN-----p.10

VIE COMMUNALE

- Vigilance - Numérotation - Livraison fioul - Inscription liste électorale le PIMMS -----p.11
- Cérémonie du 11 novembre - BREXIT-----p. 12
- Énergies renouvelables - autres actualités communales - Gendarmerie-----p.13
- A la Résidence Autonomie-----p.14
- A l'école de LAURIERE - Association des parents d'élèves-----p.15
- Syndicat Intercommunale à Vocation Unique (SIVU)-----p.16

INFORMATION : FREDON - ASSAT-----p.17

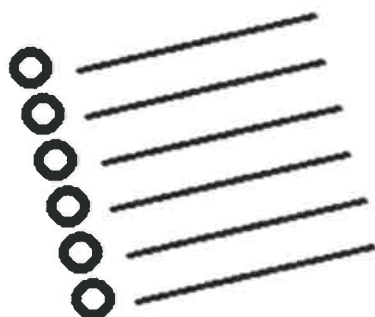
INFORMATION : Site du Pont à l'Age-----p.18

VIE ASSOCIATIVE----- p.18  
-----à p.20

INFORMATION : Commissions municipales - Paroles aux administrés-----p.17

EN BREF-----p.22

NUMÉROS UTILES-----p.23



## LES COMMERCANTS

### AGENCE POSTALE

3 Place du Général THOUMAS  
Ouvert Ma. J. V. 9h-12h et de 14h à 16h - Me. S. 9H-12H

Tel : 05.55.71.40.44

### BOUCHERIE MEYSSONNIER

12 Place du Général THOUMAS  
Ouvert M. Me. J. (matin) V. S. 7h30-13h et 16h-19h30  
et le dimanche de 7h30 - 12h



Tel : 05.55.71.40.85

### BOULANGERIE

**CHANGEMENT DE  
PROPRIÉTAIRE**

Réouverture mi-février

### CREDIT AGRICOLE

18 Place du Général THOUMAS  
M. Me. J. V. 8h45-12h30 et 14h-18h (15h le jeudi)  
Samedi 8h45-12h30

Tel : 09.789.789.09

### LE GALOPIN

16 Place du Général THOUMAS  
Tabac / Presse - P.M.U. / Loto / Restaurant\* / Bar \*  
Ouvert L. Ma. J. V. S. 8h à 20h - D. 8h à 12h  
Fermé le mercredi



\* Suivant mesures pandémie

Tel : 05.55.71.32.76

### SALON DE COIFFURE - « CISEAUX DORÉS »

17 Place du Général THOUMAS  
Ouvert M. Me. J. V.S.D. de 9h à 12h  
Sur Rendez-vous l'après-midi

Tel : 07.77.20.18.57



### VIVAL By Casino - EURL MEGE

10 Place du Général THOUMAS  
Livraison gratuite  
L. M. J. V. 9h-12h et 16h-18h/ Me. D. 9H - 12H

Tel : 05.55.71.09.64

## LES ARTISANS

### FRANCIS DEVILLECHABROLLE

Electricité générale - Plomberie  
12 Route de Limoges  
Mail : [francis.devillechabrol@wanadoo.fr](mailto:francis.devillechabrol@wanadoo.fr)



Tel : 06.75.39.49.29

### L'ATELIER D'HIER À DEMAIN

4 Petit Boisgiraud  
Mail : [atelierdhiera2mains@gmail.com](mailto:atelierdhiera2mains@gmail.com) - Internet : [www.atelierdhiera2mains.com](http://www.atelierdhiera2mains.com)

Tel : 06.89.77.89.04

### PENSION CANINE & FELINE « La Légende du Petit Loup »

46 Rue des Vignes  
Lundi au samedi de 10h-12h et 15h-19h  
Uniquement sur Rendez-Vous

Tel : 05.55.32.13.48

Tel : 07.61.50.30.28

### « SANDNERGLASS » - Vitraux Création et Restauration par Marion SANDNER

7 Volondat  
Mail : [sandnertap@msn.com](mailto:sandnertap@msn.com)

Tel : 06.62.63.98.72

### S.A.R.L. LEFORT

Charpente - Menuiserie - Couverture

Tel : 05.55.71.47.09

### L'Atelier de Remy- Menuiserie intérieure et extérieure - Création de mobilier

Rémy BARBE 9 La Courrière  
Mail : [remybarbe87@gmail.com](mailto:remybarbe87@gmail.com) - Internet : <https://remybarbe87.wixsite.com/rondin87>

Tel : 06.44.05.10.49

## AUTRES

### ASSISTANTE MATERNELLE - MME Florence FEDON

38 Rue des Vignes

Tel : 05.55.71.08.04



N  
O  
U  
S  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T  
E  
R

SALLE - Maison des Jeunes				
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Particulier	Association	Particulier	Association
Caution Bâtiment	300€			
Caution Ménage	200€			
Journée	40€	GRATUIT	60€	50€
Week-end	70€	GRATUIT	120€	85€
Supplément Chauffage	15€/ jour			



**SCOLAIRE - GARDERIE**

JOURNALIER	Matin	Soir
1 enfant	1,20€	1,20€
2 enfants et +	1€	1€

MENSUEL*	
1 enfant	35€
2 enfants	55€
3 enfants et +	75€

\* Forfait à 15jours et +  
Matin et soir dans la même commune

**SCOLAIRE - CANTINE**

- Repas ENFANT	2,45€
- Repas enseignant /personnel	4,90€
- Repas visiteur	7,85€

**EAU**

- Abonnement	65€
- Prix au m3	1,50€
- Ouverture et fermeture compteur	50€

**RESIDENCE AUTONOMIE**

Hébergement (par jour)

Personne seule	16,96€
Couple	18,66€

Restauration

Petit déjeuner	1,91€
Déjeuner	8,39€
Souper	4,12€

Dépendance

GIR 1 et 2	6,34€
GIR 3 et 4	4,22€

**FUNERAIRE**

Concession

Le m <sup>2</sup>	70€
-------------------	-----

Columbarium

Ouverture d'une case	24€
Case durée 15 ANS	300€
Case durée 30 ANS	540€
Caveau communal - /mois	30,49€



Tarifs

# L'Atelier de Rémy



*Une passion devenue un métier !!!*

Originaire de la Commune, Rémy BARBE a créé son entreprise de menuiserie en 2018 et vit de sa passion depuis cette année là !

## SON HISTOIRE

C'est en rénovant sa grange en maison d'habitation, dans le village de La Courrière, que Rémy a eu l'envie de valoriser et de travailler le bois local.

L'aventure commence par l'installation d'une scie à grume dans son atelier.

Cette machine sert à débiter le bois dans le sens de son lignage, en poutres, planches, bardeaux et tasseaux.

Puis il transforme les arbres de La Courrière en bois d'œuvre, en confectionnant un escalier, un meuble, une table et encore d'autres œuvres à découvrir sur son site internet

<https://remybarbe87.wixsite.com/rondin87>.

## SON ACTIVITÉ

Il réalise essentiellement de la menuiserie d'agencement sur mesure: dressing, meuble, table, banc, terrasse, balustrade, etc.

## Résumé en images



## OBJETS Tournés



*Tout un art !!!*

Besoin de renseignements, d'étude de projet ou d'un devis

Par téléphone au 06 44 05 10 49

Par mail à [remybarbe87@gmail.com](mailto:remybarbe87@gmail.com)

RDV sur le site internet : <https://remybarbe87.wixsite.com/rondin87>





**Boulangerie « Chez Sylvain »**

Suite à la décision de Mr Sylvain Chatenet de se séparer de la boulangerie de Laurière, votre municipalité, consciente de l'importance d'un tel commerce pour notre village, s'est mis au travail pour rechercher un repreneur.

C'est Monsieur et Madame Redon, boulangers à Bessines qui, de par leur expérience et leur réputation, ont été sélectionnés.

Pour que ce transfert puisse se faire dans de bonnes conditions, la boulangerie sera fermée de la mi-Janvier à la mi-Février.

Durant la fermeture, un dépôt de pains est mis en place à l'épicerie VIVAL, fournis par la boulangerie de St Sulpice ; Nous les remercions chaleureusement.

Nous espérons que cette nouvelle installation, avec la cuisson du pain sur place, la qualité connue du travail de cette entreprise, l'embauche d'une serveuse et l'augmentation des heures d'ouverture vous donnera entière satisfaction et que vous leur ferez un bon accueil.

**CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE**



VIE COMMUNALE

**Application INTRAMUROS**



Télécharger Maintenant

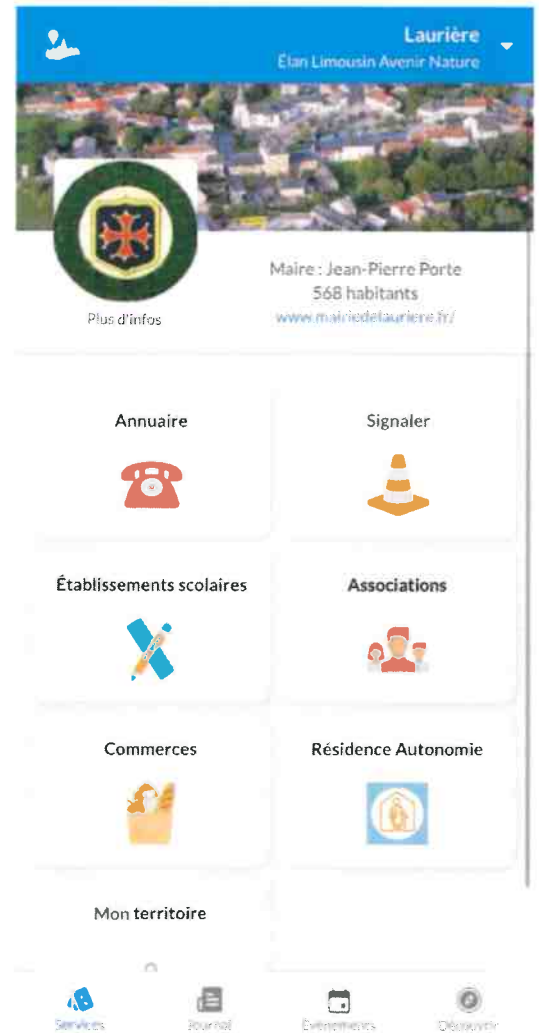
*Suivez l'actualité de la commune en restant chez vous !*

Pour faciliter la diffusion et la circulation des informations, la commune vient de se doter de l'application INTRAMUROS.

Disponible gratuitement, il suffit de la télécharger sur votre smartphone et de sélectionner LAURIERE parmi la liste des communes adhérentes.

Recevez en direct les actualités communales par notifications sur votre smartphone. (Activez les notifications dans les paramètres du téléphone ou répondez OUI pour vous abonner aux notifications concernant LAURIERE).

Cette application INTRAMUROS va permettre de vous diffuser des informations ou des alertes en cas de problème. Elle comporte également de nombreuses fonctionnalités qui pourront être développées au fur et à mesure de l'utilisation (information des commerçants, actualités associatives, etc.)



**IMPORTANT**  
L'icône « SIGNALER » vous permettra, en tant qu'administré, à nous signaler une anomalie sur la commune.

## Départ en retraite et recrutement

Patrick Lagorceix, originaire de Laurière, a pris ses fonctions en tant qu'agent communal des services techniques, mercredi 4 novembre 2020. Il succède à Christian Esnault parti en congé depuis cette date et nouvellement retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Patrick Lagorceix, tout comme son prédécesseur, exerce ses missions sous contrat PEC ( Parcours Emploi Compétences ) par Pôle Emploi. Ce contrat est financé à 50% par l'Etat.

Heureuse retraite à Christian Esnault ...

## Illuminations et décorations de Noël



Laurière s'est parée de ses plus belles décorations pour les fêtes et, qui sait, ont peut être redonné un peu le sourire et la gaieté aux Lauriérais et Lauriérais.

Cette année, de nouvelles décorations uniquement réalisées avec de la « recup' » ont été installées aux différentes entrées de la commune. Des élus bénévoles ont confectionné ces décorations à l'aide de palettes, de peinture et divers accessoires

La création ...



Sapin de Noël

Bonhomme de neige



Cadeaux

Père Noël





## Chacun entretien chez soi ...



### Entretien courant des trottoirs, entrées charretières, etc.

Dans leur immense majorité, les trottoirs ou charretières relèvent du domaine public. Toutefois, c'est au propriétaire occupant, locataire ou encore l'usurfruitier de l'habitation d'en assurer l'entretien.



### Si vos plantations empiètent sur le domaine public :

Vous avez l'obligation de procéder à la taille/élagage de toute végétation (arbres, arbustes) qui déborde sur la voie publique, qui gêne la circulation des piétons et des véhicules ou qui cache panneaux de signalisation ou l'éclairage.

Les branches qui touchent à des câbles aériens ( Enedis\*, Télécom\*...) doivent être coupées.

**\*Lorsque vous décidez de procéder à l'élagage près des réseaux, merci d'en informer la mairie.**

Dans le cas où ces prescriptions ne sont pas respectées, un courrier de la mairie vous sera adressé pour vous demander de le faire rapidement. Sans réponse de votre part dans le délai mentionné, les travaux seront effectués par une entreprise désignée par la municipalité et la facture correspondante vous sera adressée.

### Entretien courant des concessions au cimetière.

Il revient, aux concessionnaires ou à leur famille, de RÉGULIÈREMENT faire le point sur l'état et l'entretien de leur concession.

Il ne faut pas négliger cet entretien car une concession abandonnée peut être reprise par la mairie après constat officiel de l'abandon, au terme d'une démarche administrative.



## La BERTRANDE de LAURIÈRE

Il est possible d'accéder à « La Bertrand » pendant les horaires d'ouverture au public de la Mairie à savoir :

**Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h**

**Mercredi et samedi de 9h à 12h**

**Le personnel du secrétariat remettra une clé après avoir demandé :**

- Coordonnées de la personne qui dépose les déchets
- Quel type de déchets à déposer
- Signature

**RAPPEL : Déchets autorisés : branchage / terre / pierres de remblais**

**Les déchets verts sont INTERDIT (Type tonte de pelouse)**



### La déchèterie mobile PLANNING 2021 - 1<sup>er</sup> semestre

- 20 Janvier
- 17 Février
- 17 Mars
- 14 Avril
- 26 Mai
- 23 Juin

Présente de 9h à 12h sur le site de Doury (Sortie de Laurière en direction de La Souterraine).

Déchèterie	AMBAZAC 06 24 85 75 72	BESSINES-SUR- GARTEMPE 06 20 91 97 82
Jours d'ouverture		
Lundi	9h-12h et 14h-17h45	9h-12h et 14h-17h45
Mardi	9h-12h et 14h-17h45	Fermé
Mercredi	9h-12h et 14h-17h45	9h-12h et 14h-17h45
Jeudi	9h-12h et 14h-17h45	9h-12h et 14h-17h45
Vendredi	9h-12h et 14h-17h45	9h-12h et 14h-17h45
Samedi	9h-12h et 14h-17h45	9h-12h et 14h-17h45
Dimanche	Fermé	Fermé



## Les déchets ménagers - La tarification incitative

La tarification des déchets ménagers va évoluer ...  
Le foyer sera facturé en fonction de la quantité de déchets qu'il produit.  
On l'appelle La Tarification Incitative



## QU'EST CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE

La **REDEVANCE INCITATIVE** consiste à adapter la facturation à chaque usager (particuliers, professionnels, associations et administrations) en fonction de la quantité de déchets qu'il produit (poubelle de maison hors tri sélectif).

La **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI)** remplacera

- TEOM : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères facturée actuellement avec votre taxe foncière,
- REOM : la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) reçue et facturée actuellement à part.

Ces taxes et redevances permettent de financer la collecte des déchets, le tri (éco-point), le traitement ou l'élimination, la gestion des déchèteries et tous les frais de gestion.

## COMMENT SERONT CALCULÉES VOS PROCHAINES FACTURES ?

LA PART FIXE = Abonnement annuel avec une base forfaitaire	LA PART VARIABLE
<b>PARTICULIERS</b> <b>CALCUL DU FORFAIT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ proportionnel au nombre d'occupants/foyer</li> <li>■ nombre défini de levées de bacs, d'ouvertures de bornes de dépôts</li> </ul> <i>Comprend votre service déchèterie + éco-point</i>	s'applique en cas de levées ou d'ouvertures de bornes de dépôts supplémentaires au forfait
<b>PROFESSIONNELS</b> <b>CALCUL DU FORFAIT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ établi en fonction du VOLUME de déchets assimilés <i>(Soit les déchets pouvant être collectés avec ceux des ménages en quantité raisonnable : pas de matières dangereuses, pas de déchets recyclables)</i></li> <li>■ nombre défini de levées de bacs</li> </ul> <i>Comprend votre service Éco-point uniquement (Accès aux déchèteries toujours facturé à part)</i>	



### DU NOUVEAU POUR VOS DÉCHETS MÉNAGERS

## INSCRIVEZ-VOUS !

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, votée en 2015 entraîne des changements importants au niveau de la gestion des déchets. Pour répondre à cette obligation, des évolutions importantes vont être mises en place par la CC ELAN au niveau des collectes des déchets ménagers et des modes de facturation, pour son application horizon 2023.

**1<sup>RE</sup> ÉTAPE**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE de chaque PARTICULIER, PROFESSIONNEL, ASSOCIATION au service DÉCHETS CC ELAN du territoire de la Communauté de Communes ELAN AVANT le 31 JANVIER 2021**

**Ce formulaire servira notamment pour vous doter de bacs à ordures ménagères.**

**OÙ TROUVER LE FORMULAIRE ?**

Distribution mise sous film dans vos boîtes aux lettres avec le bulletin intercommunal ELAN début janvier.

**ET DISPONIBLE à partir du 01/01/21 :**

- auprès de la CC ELAN
- dans les 24 mairies du territoire ELAN
- sur [www.elan87.fr](http://www.elan87.fr)




### LES ÉTAPES À VENIR :

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
REOMI : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative





## VIGILANCE

En cette période difficile de pandémie, nous apportons une attention particulière aux personnes fragiles. N'hésitez pas à nous signaler des cas dont vous avez connaissances ou pour vous-même afin que la municipalité puisse trouver des solutions adaptées.

## Numérotation

### RAPPEL :

Chaque habitation de Laurière est dotée d'un numéro.

La Poste vous demande à ce que chaque courrier précise ce numéro pour faciliter la distribution.

Merci de le communiquer à vos différents organismes (assurance, banque, mutuelle, sécurité sociale, etc.)



## Livraison fioul

La commune propose de créer un service de groupement de commandes de fioul domestique afin de bénéficier d'un tarif préférentiel auprès des fournisseurs en fonction du nombre de foyer à livrer.

Si vous souhaitez adhérer à ce groupement, vous êtes invités à vous présenter en mairie.

Vos coordonnées seront prises afin de vous contacter dès la prochaine commande.

## Inscription sur la liste électorale et Elections

Nouveau sur la commune ou pas encore inscrit sur sa liste électorale, inscrivez-vous dès maintenant.



### Pour vous inscrire :

- Via internet : service public
- En Mairie

Muni d'un justificatif de domicile - de 3 mois et d'une carte d'identité en cours de validité

Pour vérifier votre situation, RDV sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) /élections (suivre les étapes et choisir la démarche souhaitée dans la liste de suggestions)

### PROCHAINES ÉLECTIONS

Départementales et Régionales  
Juin 2021

### QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier

PERSONNALISER

Inscrivez vous

## Le bus itinérant - Le PIMMS Mobile (Point Information Médiation Multi Service)

Un projet de PIMMS Mobile, étudié depuis plusieurs mois à vu le jour sur le territoire d'ELAN.



**Le PIMMS Mobile**  
Arrive dans vos communes !!!!!

Ce projet est porté par Le Centre d'Animation Sociale d'Ambazac pour faciliter l'accès aux droits et aux services par la mise en place d'un bus itinérant.

Pour toutes informations sur nos jours et horaires de présence, renseignez-vous auprès de votre mairie ou contactez-nous au :

Il vous accompagne dans vos démarches administratives telles que permis, carte grise, courriers, etc. et vous aide dans la compréhension de vos documents.

**Tous les mardis impaires**  
**De 9h30 à 11h30**  
RDV Place du Général THOUMAS

**06 35 25 85 59**

Mail : [ambazac@pimms.org](mailto:ambazac@pimms.org)

Facebook :

[www.facebook.com/pimmsambazac.org](http://www.facebook.com/pimmsambazac.org)

### Cérémonie du 11 novembre 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures exceptionnelles, la cérémonie du 11 novembre a été maintenue pour le traditionnelle dépôt de gerbe sur le monument aux morts en présence d'anciens combattants et d'élus.



### Brexit - Legal implications for British nationals residing in France

As the United Kingdom has now left the European Union, there are actions which British citizens residing in France should take **before 30 June 2021**. These are outlined in a letter addressed to the Maire by the Préfet of the Haute-Vienne.



An agreement reached in October 2019 allows British nationals and members of their family **residing in France before 1 January 2021** to maintain their rights to residence and access to work. The provisions of the withdrawal agreement concerning the right of entry, residence and access to work, in addition to the social rights of British citizens and members of their family falling within the scope of this agreement, have now been incorporated into French law.

**This means that from 1 October 2021 it will be obligatory for all British citizens residing in France to be in possession of a residence permit (titre de séjour/carte de séjour).**

British nationals **residing in France before 1 January 2021**, including those already in possession of an EU titre de séjour should submit their application for a new titre de séjour via a dedicated internet site (<https://contactsdemarches.interieur.gouv.fr>). (It should be noted that an EU titre de séjour previously issued to British nationals and their family members will no longer be valid from **1 October 2021**). This is a French government site, also available in English. Applications should be made by 30 June 2021.

Once an application is entered on the above site the applicant will receive a confirmation email which acts as proof of application. When the process is finalised the applicant will be requested to attend a meeting at the local préfecture (Limoges), where the titre de séjour will be issued. This will be valid for either five or ten years, and will include a specific reference to the withdrawal agreement, stating the right to exercise any professional activity, whatever the reasons and conditions of residence. The titre de séjour will be free.

British nationals who arrive **after 1 January 2021** will be subject to French common law rules for entry and residence in order to settle in France, in particular the prior acquisition of a long stay visa, and the submission of an application for a titre de séjour. However, under certain conditions, a British national arriving after 1 January 2021 may be issued with a titre de séjour if he or she can prove family ties with a British citizen already established in France.

For minors reaching the age of majority after 31 December 2020 the titre de séjour must be applied for during the year following their eighteenth birthday. Minors may apply for a titre de séjour from the age of sixteen if they declare their wish to work. The site [www.gov.uk/transition](http://www.gov.uk/transition) is an excellent source of official and comprehensive information on the legal implications of moving to and living in France. The British embassy in Paris has issued a letter to UK nationals residing in France. This gives information on actions to be taken. Please contact me if you have not received this letter and would like a copy. Frances Stephen, municipal councillor : [jfe.stephen@orange.fr](mailto:jfe.stephen@orange.fr)

### Le point sur les énergies renouvelables à Laurière



Deux projets de production d'énergies vertes, initiés par l'association LER (Laurière Energie Renouvelable) sont en cours de traitement sur notre commune : un projet éolien et un photovoltaïque.

L'installation de quatre éoliennes au puy du Rio au village de Volondat (puissance potentielle de 12 mégawatt) a été validée par le préfet de Haute Vienne en Décembre 2019. Des recours contre ce projet ont été déposés au tribunal de Bordeaux en Avril 2020 par deux associations et 4 particuliers . Nous attendons les résultats de cette procédure.

L'installation d'un parc de panneaux photovoltaïques (puissance potentielle de 3,80 mégawatt) le long de la route de Saint Goussaud, près du village de La Bezassade, a été validée par le préfet en Février 2020, ce projet ayant fait l'objet d'aucun recours, la mise en place devrait se faire assez rapidement...

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces projets.

### Autres actualités communales ...

#### • ECOLE

Les classes de l'école ont été équipées de nouveaux rideaux occultant pour une meilleure utilisation du vidéoprojecteur.

Dans le cadre d'un questionnaire de Santé, Sécurité au Travail proposé par l'Éducation Nationale aux écoles, il a été demandé de réaliser des diagnostics amiante, radon, plomb.

La conclusion de ces résultats est que les bâtiments accueillant les enfants, les institutrices et le personnel communal sont sains et ne présentent aucun risque pour la santé.

Depuis la rentrée, Éléora assure la garderie du matin et du soir en remplacement de Christelle qui, depuis la rentrée travaille à 100% au temps scolaire avec l'institutrice des Grande Section (GS) et CP.

Cette année, avec 51 élèves répartis en 29 enfants pour la maternelle et 22 en GS et CP, il est nécessaire d'avoir deux ATSEM à temps complet.

Pour la rentrée 2021, la municipalité en concertation avec les institutrices et l'Éducation Nationale, prévoit de passer à la semaine de 4 jours. Il n'y aurait plus école le mercredi.

#### • Colis des aînés

Comme chaque année, un colis gourmand a été distribué aux administrés de plus de 70 ans.



## INFORMATIONS

### COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE D'AMBAZAC



La Gendarmerie d'AMBAZAC vous communique ses nouveaux horaires d'accueil du public à savoir :

- Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Le Dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

L'accueil à la brigade de ST SULPICE LAURIERE reste inchangé à savoir tous les mercredis de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

En dehors de ces horaires, nos services restent joignables pour toute urgence ou demande de renseignement via l'interphone présent à l'entrée des unités ou par téléphone au numéro 17



## A la Résidence Autonomie ...

### Investissement



De nouveaux bancs plus robustes, plus confortables ont été installés aux abords de la Résidence.



### Les travaux

Afin de proposer des logements au goût du jour, la rénovation des studios de la Résidence s'effectue petit à petit.

Depuis le début de leur mandat, les élues référentes au CCAS, ont remis à neuf 2 studios.

Pose de toile de verre, peinture, pose de sol en PVC et nettoyage des studios ont fait leur quotidien pendant plusieurs semaines.



En cette période hivernale, un nouveau résident a pointé le bout de son nez

### La bonne nouvelle

Depuis 1979, le CCAS verse à l'Odhac (Office Public de l'Habitat) un loyer pour notre Résidence Autonomie « les Chênebeaux ». Ce loyer se monte à 5191 euros par mois. Le conseil d'administration est heureux d'annoncer qu'après négociation auprès de l'Odhac, il a été obtenu une réduction des loyers de 50% effective dès janvier. Cette baisse des loyers permettra au CCAS de réduire ses dettes de manière substantielle.

### Anniversaire : Les 100 ans



Résidente depuis le 15 avril 2013, Suzanne LUTTMANN vient de fêter ses 100 ans en compagnie des résidents et de l'ensemble du personnel.

Malgré le contexte sanitaire actuel, élus et personnel ont tout mis en œuvre pour que Madame LUTTMANN puisse célébrer son anniversaire.

Il a fallu s'adapter en conciliant le lien social et le respect des gestes barrières.



Un gâteau et des fleurs ont marqué cet évènement.



### Noël à la Résidence



Repas de fêtes, danse et Père Noël étaient au rendez-vous le 25 décembre





À l'école de Laurière...

Ecole maternelle  
2 Place du G. THOMAS  
05 55 71 59 71



Le Spectacle de Noël,  
Le Noël enchanté du Yétou



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE BERSAC-LAURIERE**

L'association des parents et amis d'élèves des écoles de Bersac et Laurière œuvre depuis de nombreuses années pour les enfants en proposant des événements festifs et joyeux qui permettent de contribuer aux projets d'activités scolaires et d'améliorer nos écoles.

Malgré le contexte actuel que nous traversons l'association continue cette belle aventure en participant, comme chaque année, au spectacle de Noël des écoles et ainsi clôturer cette année 2020 avec des étoiles plein les yeux pour nos enfants

Tous ensemble restons unis plus que jamais pour nos enfants de beaux projets et de beaux moments de partage sont à venir

Nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !



L'association vous invite sur sa page facebook <https://www.facebook.com/apebersaclauriere@yahoo.com> et répond à vos questions à l'adresse suivante [apelaurierebersac@yahoo.com](mailto:apelaurierebersac@yahoo.com)



## Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.)

### ALSH Croc'Loisirs

Toute l'équipe de Croc'Loisirs, vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021 et vous souhaite une année de découvertes et d'émotions. Pour notre part, ce sera une année riche en projets et activités, si la situation sanitaire du pays nous le permet.

Pour cette année scolaire de 2020-2021, nous avons choisi le thème des arts, pour permettre aux enfants de s'exprimer à travers différentes techniques et susciter leur imagination. Ce thème sera le fil rouge pour tous les temps encadrés par l'ALSH (les TAP, les mercredis, les vacances scolaires). Pour les enfants de l'école de Laurière, nous intervenons sur les Temps d'Activités Périscolaires les mardis et les vendredis en fin de journée. L'année est composée en 5 périodes de vacances à vacances avec chacune une thématique (1ère période : l'art et les animaux, 2ème période : l'art et les couleurs, 3ème période : l'art et la musique, 4ème période : l'art et la nature, 5ème période : l'art et les sports).

Ce thème autour de l'art permet aux enfants de découvrir ou redécouvrir différentes techniques de dessins, d'expression, des jeux collectifs, des sports...

Sur cette 3ème période, les enfants vont pouvoir s'amuser en découvrant et en créant des instruments, des jeux musicaux, chanter, danser, s'initier au Rugby et baby rugby, à la Capoeira... Nous accueillons également les enfants les mercredis. Une navette vient les récupérer à la sortie de l'école pour rejoindre les enfants des autres écoles du SIVU à l'ALSH, situé à la Jonchère Saint Maurice. Le contexte sanitaire actuel ne favorise pas les échanges entre tous les enfants accueillis. Des activités manuelles, des jeux, autour de la solidarité, du bien vivre-ensemble, de l'environnement... sont proposées aux enfants par petits groupes d'écoles "afin de limiter le brassage » et répondre au protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs mis en vigueur. Nous espérons pouvoir bientôt revenir à un fonctionnement normal et permettre aux enfants d'échanger tous ensemble par groupes d'âges.

Pour créer du lien entre nos groupes et les autres ALSH, nous participons à nouveau cette année et avec plus de conviction aux lectures de citoyens en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement pour toutes les tranches d'âges accueillies sur la structure.

Nous vous attendons également nombreux pour les vacances de février 2021. Notre thème depuis septembre 2020 est le cinéma jusqu'aux vacances d'Avril avec la création d'un film qui sera diffusé aux familles. En attendant, nous continuons notre découverte du 7ème art avec pour la première semaine les comédies musicales et la deuxième semaine, les films d'animation.

Alors, si vous avez envie de venir vous amuser, n'hésitez pas à venir profiter avec nous en vous inscrivant via le lien sur le site [alshcrocloisirs.toutmoncentre.fr](http://alshcrocloisirs.toutmoncentre.fr) ou sur notre page Facebook.





## FDGDON Haute Vienne devient FREDON Haute Vienne

Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances.

Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

**FREDON**  
Fédération Régionale de Défense contre  
les Organismes Nuisible du Limousin

### SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

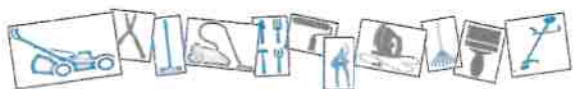
13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

## A.S.S.A.T



Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises, l'ASSAT propose ses services de mise à disposition de personnel sur la commune avec l'utilisation de votre propre matériel pour :

- Ménage, Repassage, Aide aux courses, Aide à la cuisine ...
- Entretien Espaces verts (tonte, Jardinage, Bêchage, Débroussaillage...)
- Soins aux animaux
- Petits travaux de Bricolage
- Manœuvre Bâtiment, Manutentionnaire
- Nettoyage de locaux

L' **Entreprise d'Insertion (EI) de la Gartempe** quant à elle, propose ses interventions avec son matériel ainsi qu'un devis gratuit concernant :

- Entretien Espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies, taille d'arbres ... )
- Petits travaux de Bricolage
- Petits travaux de Maçonnerie
- Pose de clôture
- Nettoyage Haute Pression
- Déménagement, Débarras

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations**

**au 05 55 76 13 40 ou au 07 78 05 13 06**

**[assat87@orange.fr](mailto:assat87@orange.fr)**

**Permanences : Du lundi au vendredi de 09h à 12h et 13h30 à 17h30**



Communauté de communes ELAN  
13, rue Gay Lussac 87240 AMBAZAC  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h  
05 55 56 04 84  
[elan87@orange.fr](mailto:elan87@orange.fr)

SUIVRE L'ACTUALITÉ



### L'association ALPA (les Amis du Lac de Pont à l'Age)

*ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.*

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Lac du Pont à l'Age, ALPA, s'est tenu le 26 septembre dans la salle des fêtes de Folles. Les Maires des communes de Folles Jean-Paul POULET, Laurière Jean-Pierre PORTE, St Sulpice-Laurière Jean-Michel PEYROT, Fromental Fabien DUPUY, la Jonchère St Maurice Jean-Marie HORRY, du président d'ELAN Alain AUZEMARY, d'un vice-président d'ELAN Jean-Michel BERTRAND étaient présents.



Ainsi un débat a pu s'engager sur l'avenir du site avec, entre autres, les représentants d'ELAN et les personnes présentes. A ce jour un comité de coordination est en place, sous la responsabilité de Jean-Michel Bertrand. Il est composé de 2 élus de Laurière, 2 élus de Folles, 1 représentant d'Alpa, 2 membres de la commission tourisme Elan et de 2 vice-présidents Elan. Il aura à traiter 6 dossiers : foncier, dont le foncier forestier, règlement du barrage, Gemapi, continuité écologique, Centrale hydro électrique, accueil du public (salle polyvalente, devenir de la base de voile, de la pêche, du canotage), tourisme.

On notera que l'ensemble des élus présents ont fait part de leur volonté d'avancer sur les différents thèmes énoncés.

Nous étions une cinquantaine à assister à cette AG et pratiquement tout le monde a renouvelé son adhésion. Onze nouvelles personnes, principalement originaires de Folles, ont profité de cette réunion pour adhérer à l'Association. Le site du lac du Pont à l'Age est cher aux Lauriérais et aux habitants des communes avoisinantes. En effet près de la moitié des adhérents viennent de Laurière (46%), 10% sont de St Sulpice Laurière, 8% de Folles, 92 % sont de la Haute-Vienne, 7 % sont en dehors du Limousin et un seul adhérent de la Creuse.

Le site web [www.alpa87.fr](http://www.alpa87.fr) (ou [www.amis-du-lac-de-pont-a-lage.fr](http://www.amis-du-lac-de-pont-a-lage.fr)) est principalement consulté par des personnes de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie. On notera aussi quelques consultations venant de Chine ! Au cours des trois derniers mois ce sont environ 400 connexions qui ont été enregistrées.

Les activités sont bien sûr en sommeil pendant la période de confinement, mais des projets sont en réflexion.

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !*

*Malgré les contraintes du confinement, l'ensemble du bureau d'ALPA vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, et reste confiant des actions qui pourront être menées durant la nouvelle année.*

Pour nous rejoindre, adressez-nous vos nom, prénom, adresse postale, téléphone et adresse mail à :  
ALPA Mairie 3 Place du Général Thoumas 87370 Laurière <https://alpa87.fr>



## AX'AIDE

### FRIPERIE à LAURIERE

Créée au printemps dernier par l'association AX'AIDE cette FRIPERIE a ouvert ses portes à LAURIERE juste avant le premier confinement.

Installée place du Général Thoumas dans le local occupé auparavant par le « Galopin » ; elle évolue en permanence.

Forte de son expérience de friperie éphémère à St Sulpice Lauriere, l'association AX'AIDE a constaté que ce service correspondait à un besoin et a voulu tenter de l'implanter dans un lieu permanent. C'est fait ! Pour le plaisir de tous ceux qui, au cours de ces derniers mois, ont franchi la porte.

Il est important de savoir que la FRIPERIE est ouverte à tous. Alors, n'hésitez pas !

Elle fonctionne à partir des dons (vêtements ; chaussures ; accessoires...) de tous ceux qui souhaitent ne pas jeter les affaires qu'ils n'utilisent plus et qui sont encore en très bon état ; et au moyen du bénévolat. C'est une petite équipe de bénévoles qui se relaient pour vous accueillir ; pour trier ; éventuellement remettre en état et présenter les habits et autres accessoires.

C'est un système bon pour le budget (tout est proposé à tout petits prix) ; bon pour l'écologie (recyclage) et bon pour la solidarité (une chaine est créée entre donner et recevoir).

Il faut souligner aussi l'importance du lieu. Les friperies, maintenant bien répandues dans les villes, sont encore très rares en milieu rural.

Nous sommes heureux d'avoir pu installer celle-ci dans notre petit bourg de LAURIERE où il existe très peu d'espaces de rencontre.

Car, en effet, l'objectif sous-jacent est aussi de créer du lien social ; de rompre l'isolement.

Nous espérons donc pouvoir apporter du positif sur le plan individuel et collectif.

Au plaisir d'avoir votre visite....

L'association Ax'aide c'est aussi l'aide alimentaire pour les plus démunis sous conditions de ressources et les vacances pas cher avec l'ANCV pour les plus modestes.

Association Ax'aide / 07 69 81 65 15 / Association.axaide@gmail.com

Suivre l'actualité de la commune

Nous contacter



05 55 71 40 44

[mairie.lauriere@outlook.fr](mailto:mairie.lauriere@outlook.fr)

## NATURE ET PATRIMOINE DES MONTS D'AMBAZAC

L'année 2020 a été une année particulière ont eu lieu, malheureusement peu de manifestations. Après l'assemblée générale, trois jours avant le premier confinement, nous avons été obligés de tout annuler ou presque.

Le rallye pédestre, prévu autour du Pont à l'Age afin de le faire découvrir ou redécouvrir, sera maintenu pour 2021.

Le week-end mycologique en novembre, comme tous les ans, sera de nouveau mis en place pour le plaisir de tous.

Seules quelques balades ont pu être faites puisque qu'elles étaient organisées en pleine nature.

Nous avons pu continuer le balisage des chemins de la commune et pour toutes celles et ceux que ça intéresserait vous y êtes invités, cela permet de mieux connaître le secteur en toute sécurité et dans la bonne humeur.

Toute l'équipe de Nature et Patrimoine vous souhaite une très bonne année 2021 .

Portez vous bien et prenez soin de vous.

Retrouvez-nous sur notre site :

[www.nature-patrimoine-montsdambazac.fr](http://www.nature-patrimoine-montsdambazac.fr)



*Bonnes promenades à vous tous, votre délégué de commune : Isabelle ROY*

## LES LAURIERS D'OR

Le club les lauriers d'Or a supprimé toutes activités 2020 depuis mars suite à la «covid».

Pour permettre de prendre des nouvelles, il a été procédé à la distribution au domicile de chaque adhérent de chocolats avec un petit présent bien apprécié pour marquer cette fin d'année un peu morose.

Une feuille de route a été établie pour l'année 2021, avec pour débiter le repas fruits de mer à Etagnac qui aura lieu le **21 février**, si le contexte sanitaire le permet. Il est nécessaire de réserver au plus vite.

**Un grand LOTO sera également organisé le 25 Avril**

Et quelques voyages sont aussi au programme (3 ou 4) dont un voyage surprise.

Le club remercie la municipalité ainsi que le crédit agricole pour le versement des subventions.

De nouveaux adhérents seront les bienvenus pour que ces bons moments passés ensemble puissent perdurer.

Le président Christian Rigollet

Pour tous renseignements :

Président Christian RIGOLLET 06 81 86 64 74

Trésorière Marcelle BRUNETAUD 05 55 71 41 54



## LE MOTO CLUB DES MONTS

Le Moto Club (MC) n'a pas spécialement de mot pour résumer l'année 2020...

La seule chose à dire est « au revoir 2020 !!! »

Pour l'année 2021, nous espérons retourner sur les pistes, avec deux manifestations proposées au calendrier de la saison (25 avril et 26 septembre\*) et l'homologation, tant attendue, du circuit de motocross de Considat sur la commune de Saint Sulpice Laurière.

**Vous souhaitant, au nom du Club, une bonne année 2021**

Vous pouvez nous suivre sur notre page

Facebook : [MCDESMONTSLAURIERE](https://www.facebook.com/MCDESMONTSLAURIERE)

Nous contacter :

Mail : [mcdesmonts@outlook.fr](mailto:mcdesmonts@outlook.fr)

Message Privé : Facebook [MCDESMONTSLAURIERE](https://www.facebook.com/MCDESMONTSLAURIERE)

Président : Bernard CHAPUT : 06 81 38 62 62



L'équipe du MC remercie la municipalité de LAURIÈRE et le crédit agricole pour le versement de subventions.

Espérant continuer l'aventure cette saison. A bientôt sur les pistes.



## Les commissions municipales

### Philippe DOYELLE

- Commerce, artisanat, tourisme
- Agriculture, forêt, petit patrimoine
- Urbanisme, PLU(i)
- Embellissement, environnement, développement durable

### Christian FRADY

- Finances, budgets
- Appels d'offres, adjudications
- Liste électorale
- Culture, associations, manifestations
- Hygiène et sécurité

### Christian LEBON

- Eau, assainissement
- Bâtiments, travaux, locations
- Voirie, électricité
- Cimetière

### Valérie BONNET

- Communication, internet, bulletin municipal, réunions publiques
- Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
- Jeunesse, sports, école

## Rendez-vous avec les élus

Vous pouvez rencontrer les élus **UNIQUEMENT** sur rendez-vous, le samedi matin.

Il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie au 05 55 71 40 44 ou par mail à [mairie.lauriere@outlook.fr](mailto:mairie.lauriere@outlook.fr)

## PAROLE AUX ADMINISTRÉS

### LES ÉLUS SOUHAITENT VOUS DONNER LA PAROLE

Nous vous invitons à contribuer à la vie de la commune.

Toutes les suggestions et ce dans n'importe quel domaine seront étudiées (ce peut-être des projets d'aménagement, d'urbanisme, etc.)

Vous pouvez nous apporter vos idées nouvelles, vos suggestions et/ou nous soumettre vos préoccupations du quotidien.

Vos contributions seront publiées sur le site internet de la mairie, et consultables au secrétariat par l'intermédiaire d'un classeur qui sera mis à disposition du public.

Libre à chacun d'apporter un commentaire sur les idées soumises et d'en débattre.

Tous les propos contraires à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés.

En donnant votre avis, vous autorisez la publication de votre contribution. Une orthographe et une mise en forme soignées facilitent la lecture (évités capitales et abréviations).

Il vous suffit de remplir le formulaire



*Soumettre une idée*

Domaine :

Date :

*Dites nous ...*

## Ramassage des encombrants



**PASSAGES 2021**

Mardi 09 février

Lundi 10 mai

Mardi 14 septembre

MAXIMUM

05.55.76.22.78

maximum87@orange.fr

### Rappel

**Les déchets collectés** : appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matière plastique,...

### Exclus de la collecte

Les déchets verts, les gravats, les produits destinés à l'EcoPoint, les ordures ménagères, les déchets dangereux (explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul >700ltrs, les poêles et bidons non vidés)

### Le jour de la collecte

Les agents **MAXIMUM** n'entrent pas chez les personnes.

Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrants.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

Le tas d'encombrants supérieurs à 4 m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais d'un débarras de maison.

### LE DÉBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave ou grenier.

**Inscriptions en Mairie**

**Date limite la veille du jour de ramassage**

## APPEL A LA VIGILANCE



Nous vous recommandons de toujours rester vigilant et de signaler la présence de rôdeurs auprès de la Gendarmerie de Saint Sulpice Laurière ou en appelant le 17 ou le 112.

## Infos Mairie



### ➤ Le tri des emballages

Les éco-points sont vidés par le SYDED (Syndicats Départemental pour l'Elimination des Déchets ménagers) auquel adhère la commune.

Les administrés sont invités à trier et répartir leurs déchets à recycler dans les éco-points correspondants.

**Les éco-points ne sont pas des décharges, et nous en appelons au civisme de chacun pour une utilisation respectueuse.**

### ➤ Eclairage public

Vous pouvez signaler en Mairie, une ampoule grillée, un éclairage défectueux,...

### ➤ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue. Les nouveaux lauriérois sont invités à se présenter en Mairie pour se faire connaître.

### ➤ Départ commune

Tout départ ou un changement de résidence à l'intérieur de la commune doit être annoncé au secrétariat de Mairie.

### ➤ Petites annonces

N'hésitez pas à informer la Mairie si vous avez un bien immobilier, un terrain à vendre ou à louer.

Cette rubrique est amenée à changer.

Avec le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), nous ne pouvons plus publier des données personnelles (sauf sous conditions très contraignantes).



7 décès

2 mariages

1 naissance

1 PACS

Secrétariat  
Agence Postale

Mardi, jeudi et vendredi  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Mercredi et samedi  
9h00 à 12h00

**ATTENTION!**  
**FERMÉ LE LUNDI**

# Numéros utiles

## URGENCE

SAMU -----15  
POLICE-----17  
POMPIERS-----18





APPEL URGENCE-----112  
ENFANCE MALTRAITEE-----119



## NUMÉROS UTILES

Résidence autonomie.-----05.55.71.45.38  
Agence postale-----05.55.71.40.70  
Ecole primaire LAURIERE -----05.55.71.59.71  
Ecole primaire BERSAC-----05.55.71.44.39/05.55.71.52.67  
Collège Jean Rostand Saint Sulpice Laurière-----05.55.71.47.54  
Centre de loisirs des Puys et Grands Monts-----05.55.39.80.18  
ERDF Dépannage -----09.726.750.87  
Trésor Public-----05.55.76.00.78  
Gendarmerie-----05.55.71.45.92  
Gare S.N.C.F Saint Sulpice Laurière-----05.55.71.45.02  
SOS Taxi 87 Saint Laurent Les Eglises.....06.64.56.86.58  
Taxi C.B. Bersac sur Rivalier .....06.38.66.88.02  
Taxi & Co Folles ..... 06.33.90.82.47


## SANTÉ

Cabinet Infirmières libérales de Laurière----------05.55.71.44.26  
Ambulance BARDET (Saint Sulpice Laurière)-----05.55.71.56.70  
Dr Luc AUBANEL/Dr Régis TOMBELAINE (St Sulpice)---05.55.71.55.55/05.55.71.49.68  
Pharmacie de Saint Sulpice Laurière----------05.55.71.40.38  
Pharmacie de la Jonchère Saint Maurice -----05.55.39.81.56  
ROCHE Chloé (Ostéopathe)-----05.44.20.23.68/06.85.53.20.55



Marché : les mardis – LE MATIN  
Foire : les 29 de chaque mois



 Horaires d'ouverture au public de la mairie /agence postale  
Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00  
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

Accès côté place du Général THOUMAS (à côté de la boîte aux lettres de la Poste)

Rencontre avec le Maire ou les élus, le SAMEDI de 9h à 12h sur Rendez-Vous

3 Place du Général THOUMAS 87370 Laurière  
Tel. : 05.55.71.40.44 / Email : [mairie.lauriere@outlook.fr](mailto:mairie.lauriere@outlook.fr)

# Laurière en images

